

Les villes les plus inégalitaires de France

2 novembre 2011



Derrière les moyennes nationales, la France est loin d'offrir un visage homogène en matière d'inégalités de revenus. Selon les communes, les écarts de niveaux de vie ont une ampleur très variable. La palme revient à Neuilly-sur-Seine, dans l'ouest parisien, qui se distingue très nettement du lot : l'indice de Gini (voir encadré) y atteint 0,51, soit 19 % de plus qu'à Marseille, dixième du classement selon cet indicateur.

La raison en est simple : à Neuilly, les riches sont démesurément riches. Les 10 % du haut de l'échelle y disposent au minimum de 11 000 euros mensuels, contre 4 500 euros à Antony, pourtant en dixième position selon ce critère [1]. Mais si Neuilly était uniquement peuplée de riches, les inégalités y seraient faibles. Pourquoi alors tant d'écarts ? Même si les pauvres sont en moyenne moins pauvres qu'ailleurs, 10 % de la population y vit avec moins de 1 000 euros par mois. A cela, il faut ajouter que les inégalités sont aussi très importantes tout en haut de l'échelle : on trouve dans la commune des dirigeants appointés 10 000 euros par mois, mais aussi des ultra-riches qui touchent dix fois plus et au-delà...

La suite de notre classement est très contrastée. Paris, le lieu de tous les pouvoirs en France, arrive assez naturellement en deuxième position, avec un indice de 0,49. Mais les villes qui suivent - Roubaix, Perpignan et Béziers - n'ont rien à voir avec les communes huppées du pourtour de la capitale : les inégalités y sont pourtant élevées, parce que les plus pauvres n'y ont quasiment aucune ressource d'activité professionnelle.

Ainsi à Roubaix, le niveau de vie médian de la population est le plus faible de notre classement : moins de 800 euros mensuels. Et le seuil des 10 % les plus pauvres atteint... 10 euros, cent fois moins qu'à Neuilly-sur-Seine. Bien sûr, ces 10 euros ne sont pas significatifs des niveaux de vie réels des personnes, car ils n'incluent ni les prestations sociales, ni les aides fournies par la famille, ni, pour certains, une part de travail non déclaré. Si ces données étaient prises en compte, les communes les plus pauvres de notre classement apparaîtraient sans doute à un niveau moins élevé dans la hiérarchie des inégalités. Il n'en demeure pas moins que même en apportant ces corrections, les plus démunis du Nord n'auraient pas grand-chose de commun avec ceux des Hauts-de-Seine.

Saint-Nazaire, palme de l'égalité

C'est la ville de Saint-Nazaire - près de Nantes - qui obtient la palme de l'égalité. Elle se situe certes en bas de l'échelle des niveaux de vie de notre échantillon, avec un revenu médian peu élevé, de l'ordre de 1 450 euros

mensuels. Mais le niveau de vie des 10 % les plus démunis (520 euros) comme celui des 10 % les plus riches (2 700 euros) y est aussi moins élevé qu'ailleurs. Les deux autres villes qui suivent sont Pessac (près de Bordeaux) et Antony (en banlieue sud de Paris), mais avec un profil tout à fait différent : toutes deux figurent en effet dans le haut de la hiérarchie des revenus.

Antony attire l'attention car elle figure en bonne position pour les villes les moins inégalitaires, mais appartient aussi aux 10 % des communes où le niveau de vie médian est le plus élevé. Les pauvres y sont moins pauvres que la moyenne et les riches un peu moins riches que chez certaines de ses voisines.

L'enseignement principal que l'on peut tirer de ces données est peu surprenant : l'ouest parisien concentre la richesse et les inégalités. Elles montrent aussi que la France n'est pas constituée de pôles géographiques homogènes : la pauvreté voisine avec la plus grande richesse, notamment en Ile-de-France. « Mais il faudrait pouvoir se placer à un niveau encore plus fin car, d'une certaine façon, le fait que les riches et les pauvres cohabitent au sein d'une même commune n'est pas forcément mauvais signe », explique Hervé Guéry, directeur de Compas, spécialiste de l'analyse des données sociales locales. Comme le note Laurent Davezies, les inégalités s'accroissent à un niveau fin, à l'intérieur des agglomérations, entre communes mais aussi entre quartiers [2].

L'autre éclairage important de notre classement est qu'un même niveau d'inégalité peut correspondre à des formes de répartition des revenus très différentes. On y découvre des villes très riches, mais où une population modeste se maintient, et des villes beaucoup plus pauvres, où une population favorisée continue de résider. Dans un ouvrage récent [3], Gérard-François Dumont signale que l'exclusion persiste au cœur de plusieurs grandes agglomérations françaises comme Roubaix, Nice, Toulouse ou Marseille, à l'opposé de Paris intra-muros, où une grande partie des plus démunis ont été repoussés hors de ses murs du fait de l'envolée des prix de l'immobilier et des loyers notamment.

L'enjeu de la solidarité

La situation que nous observons résulte de l'histoire économique, sociale et culturelle des villes. Les maires élus en 2008 ne peuvent pas en être tenus pour responsables. Il n'en demeure pas moins qu'au fil du temps, les politiques d'aménagement urbain et surtout de logement ont joué, en plus des effets ségrégationnistes dus à la spéculation immobilière. Certains maires de communes riches ont volontairement fermé leur territoire aux catégories sociales modestes et se refusent à appliquer la loi Solidarité et renouvellement urbain votée il y a plus de dix ans (et qui visait à porter à 20 % minimum le taux de logement sociaux dans les principales communes du pays). De nombreuses communes ont davantage développé le logement social, mais celui-ci est souvent resté concentré, implanté en masse dans des quartiers périphériques où les prix du foncier étaient faibles, maintenant un niveau d'inégalités élevé dans la ville prise dans son ensemble.

Enfin, la question qui est posée par ces statistiques est celle d'une véritable redistribution entre les communes - baptisée « péréquation », dans le jargon des finances publiques. Comme l'a souligné Laurent Davezies, cette redistribution existe déjà via le système des prélèvements obligatoires (pour l'essentiel, proportionnels aux revenus) et de dépenses publiques (lesquelles dépendent en gros du nombre d'habitants). Mais au-delà, nul doute que les contribuables les plus aisés des communes les plus riches et les plus inégalitaires, en particulier en région parisienne, pourraient contribuer davantage à la solidarité avec les villes pauvres.

Louis Maurin

Cet article est extrait du magazine [Alternatives Economiques](#), n°307, novembre 2011.

La méthodologie

Ce classement a été réalisé par l'Observatoire des inégalités, à partir des données fiscales de l'Insee pour l'année 2009. A la source, on trouve les déclarations d'impôt sur le revenu. Les données portent sur des revenus avant impôts et prestations sociales, pour une personne seule. Nous n'avons retenu que les 100 villes les plus peuplées. L'indice de Gini que nous utilisons est un indicateur qui compare la répartition des revenus dans une commune à une répartition équitable. Plus il est proche de 1, plus les inégalités sont élevées, plus il est proche de zéro, plus les inégalités sont faibles.

Les villes les plus inégalitaires selon l'indice de Gini par individu

	Dépt	Indice de Gini *
Les dix villes les plus inégalitaires		
Neuilly-sur-Seine	92	0,517
Paris	75	0,490
Roubaix	59	0,476
Perpignan	66	0,462
Béziers	34	0,459
Mulhouse	68	0,449
Nîmes	30	0,448
Strasbourg	67	0,445
Lille	59	0,442
Marseille	13	0,436
Les dix villes les moins inégalitaires		
Cergy	95	0,356
Noisy-le-Grand	93	0,355
Cholet	49	0,353
La-Seyne-sur-Mer	83	0,352
Dijon	21	0,348
Brest	29	0,347
Quimper	29	0,336
Antony	92	0,336
Pessac	33	0,335
Saint-Nazaire	44	0,330

* L'indice de Gini compare l'état de la répartition des revenus à une situation théorique d'égalité parfaite. Plus il est proche de zéro, plus on s'approche de l'égalité (tous les individus ont le même revenu). Plus il est proche de un, plus on est proche de l'inégalité totale (un seul individu reçoit tous les revenus).

Source : Insee - DGFIP Revenus fiscaux localisés des ménages - 2009, parmi les 100 plus grandes villes de France.

Photo / © Lotharingia - Fotolia.com

[1] Ces données sont établies avant impôts et prestations sociales : elles tendent à exagérer les écarts de revenus disponibles.

[2] La République et ses territoires, par Laurent Davezies, La République des idées-Le Seuil, 2008.

[3] Géographie urbaine de l'exclusion, par Gérard-François Dumont, L'Harmattan, 2011.

1. Emplacement :

[Accueil](#) > [Articles](#) > [Analyses](#) >

2. Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Les-villes-les-plus-inegalitaires-de-France>